



@SORGUES.com

Bulletin municipal d'informations

Avril 2009

DATES A RETENIR

MAI

Samedi 2 : Randonnée organisée par "Milpas" : Jumilhac, la route de l'or. Rendez-vous à 14h place de l'église à Sorges

Dimanche 3 : **Marché aux Fleurs** Place de L'Eglise animé par "Nos Nounous et Nous" Renseignements: Françoise Betouille.

Vendredi 8: Cérémonie Nationale au Monument aux Morts à Sorges à 11h30 organisée par **L'Amicale des Anciens Combattants**, la Cérémonie sera suivi d'un vin d'honneur à la Salle Polyvalente

Samedi 9: 45^{ème} anniversaire des Stations vertes rendez-vous à 9h à l'Ecomusée. Sentier des truffières, pique-nique préparé par des artisans conserveurs de Sorges (à réserver) puis l'après-midi boucle sur le petit patrimoine de la commune.

Jeudi 14: **Atelier Bébé Lecteurs** de 9h15 à 10h30 à la Bibliothèque Municipale animé par F.Betouille

Vendredi 15: Goûter Lectures de 16h30 à 17h30 à la Bibliothèque Municipale animé par **Récréacontes**

Jeudi 21: **Ascension**. Toute la journée Fête des Vétérans: Brocante Bourse d'échange organisée par le **Comité des Fêtes** Participation de nombreuses associations Crêpes Gâteaux Beignets etc... à midi Restauration "Paëlla"

Dimanche 24: Randonnée organisée par "Milpas": sentier des murailles (18kms) rendez-vous à 9h à la Borie de Grangearias. pique-nique.

JUIN

Lundi 1er: Randonnée organisée par "Milpas". Le Change (10kms). Rendez-vous à 9h place de l'église à Sorges.

Samedi 6: Concert en l'église de St Vincent sur l'Isle à 20h30 avec les chorales de Sorges et de St Yriex

Dimanche 7: Randonnée organisée par "Milpas". Vaunac. Visite de l'élevage et dégustation d'escargots (10kms). Rendez-vous à 9h place de l'église à Sorges.

Dimanche 14: Randonnée en fête à Trélissac. Rendez-vous à 9h avec les "Milpas", place de l'église à Sorges.

Jeudi 18: Appel du Général de Gaulle
Cérémonie au Monument aux morts à 18h.

Jeudi 18: **Atelier Bébé Lecteurs** de 9h15 à 10h30 à la Bibliothèque Municipale animé par F.Betouille

Dimanche 21: A Manzac. Rando handicap toute la journée. Ouvert à tous. Rendez-vous à 9h avec les "Milpas", place de l'église à Sorges

Vendredi 26: Goûter Lectures de 16h30 à 17h30 à la Bibliothèque Municipale animé par **Récréacontes** qui invite tous les enfants qui voudront participer à l'aventure l'année prochaine, soit les CE1 et CE2

Vendredi 19 ou 26: Repas inter-génération à 18h30 au terrain de Loisirs du Groupe Scolaire organisé par **l'Amicale Laïque**. Soirée ayant pour but de favoriser l'échange entre les enfants de la commune et leurs aînés. Possibilité de restauration sur place avec les Martins Pêcheurs. Renseignements: Philippe Lacourarie : Tél. 05 53 35 20 75

Samedi 27: Soirée théâtre par les tréteaux Sorgeais. Salle Polyvalente à 20h30.

Samedi 27 : Le SALFEJ organise une journée "Notre avenir en vert" sur l'ancien terrain militaire de Savignac à l'intention des ado, une manifestation autour des activités sportives de pleine nature et de la protection de l'environnement local.

Dimanche 28 : Randonnée organisée par "Milpas", "Amis chemins" et "Trélirando" à Daglan. Rendez-vous à 8h30 place de l'église à Sorges.

Mardi 30:-Gala de danse à 19h30 donné par l'école de danse de Sorges à la Salle polyvalente.

SORGES

Organisé par l'association
"Nos Nounous et Nous"



Marché aux Fleurs

de 9H00 à 13H00

**Place de la Mairie
à Sorges**

Grande vente de plantes à massif, rosiers,
arbustes et plants de légumes ...



**Si vous souhaitez que l'on
vous prépare vos commandes,
contactez-nous :**
05 53 05 95 25
05 53 06 08 27
05 53 52 76 60



La nouvelle adresse de l'Ecomusée de la truffe
<http://www.ecomusee-truffe-sorges.com/>

Pour les personnes isolées : pensez à la téléassistance, l'association CASSIOPEA propose ses services. Téléphonez au 05.53.53.54.54



L'avenir se construit aujourd'hui

Comme chaque année, l'arrivée du printemps coïncide avec le vote du budget de la commune. Il s'agit là d'un moment important de la vie communale : il permet de constater les résultats de la gestion passée, de mesurer les marges de manœuvre dont on dispose et de programmer les opérations que l'on veut et que l'on peut entreprendre. Bref, d'esquisser aujourd'hui le visage que l'on espère donner à demain.

Une gestion sage et prudente des dépenses de fonctionnement et de notre dette nous a permis de maintenir jusqu'ici à un bon niveau notre capacité d'autofinancement et de disposer, au début de l'année 2009, d'une réserve financière satisfaisante.

Aussi allons-nous pouvoir, pour la septième année consécutive, passer 2009 sans augmenter les taux communaux des impôts locaux. Nous pouvons d'autant plus nous en réjouir qu'un peu partout autour de nous, des hausses, parfois sensibles, sont annoncées et votées !

Cela n'empêchera pas Sorges de continuer à investir, pour maintenir son patrimoine en bon état ou pour l'adapter aux besoins de sa population.

Le plus gros investissement va concerner notre groupe scolaire : sauf mauvaise surprise sur les subventions attendues, qui en retarderait le démarrage, les travaux commenceront cet été et se dérouleront en deux tranches (2009 et 2010). C'est une opération très lourde, mais pouvons-nous l'éviter ? Une commune qui ne favoriserait pas l'accueil et l'éducation de ses enfants tournerait le dos à l'avenir et ne serait guère digne d'intérêt !

Par ailleurs, nous réaliserons enfin cette année l'aménagement de la traverse des Potences, avec un double objectif de sécurisation et d'embellissement.

Vous trouverez le détail de tout cela dans les pages qui suivent, en même temps que beaucoup d'autres informations sur la vie communale.

Après un hiver long et rigoureux, l'arrivée du printemps a été ressentie comme un renouveau attendu de tous. Dans les temps difficiles que les media nous décrivent ou nous annoncent chaque jour, souhaitons que les Sorgesais trouvent, dans les paris que leur commune fait sur l'avenir, des motifs de confiance et d'espoir.

Jean-Jacques RATIER
Maire de Sorges





LES TRAVAUX COMMUNAUX

Point sur les routes.

Voirie communautaire.

Après plusieurs années de fonctionnement en régie (les employés communaux de la communauté se regroupaient sur les chantiers et utilisaient le matériel communautaire), la Communauté de Communes a décidé, pour améliorer l'exercice de cette compétence, de faire appel à des prestataires privés et d'allouer à chaque commune un budget : pour Sorges, en 2008, 41 919.75 €. En 2008 aucun des travaux n'a pu se réaliser car mise en place de la commission voirie, appel d'offres, vote du budget. Les travaux prévus dont la liste suit seront réalisés en 2009.

- VC 134 entrée de la RD8 vers la Bellanchie (2943.50 €)
- VC 127 Rochefort (5214 €)
- VC 139 côte de Laudinie plus entrée du village (7169.25 €)
- VC 115 Puycousin à Bujadelle (19 300.00 €)
- VC 115 Bujadelle à Lescure (3088.00 €)
- VC 116 Le Petit Merlihot (vers Savignac) (4205.00 €)

La réfection des chaussées ne se fera qu'aux endroits les plus dégradés afin de protéger la longueur la plus importante de la voirie. La tranche des travaux 2009 sera également réalisée dans le deuxième semestre. Voici les projets de réfection (non définitifs).

- Entrée du carrefour du Poteau jusqu'à la limite de Négrondes.
- VC 121 Entrée D8 vers Sarliac.
- VC 134 Rebeyrie.
- VC 149 vers Banou.

Voirie communale.

- Réfection des chemins blancs.
- Elagage des chemins de randonnées.
- Curage des fossés, saignées, pose d'enrobée dans les « nids de poule » des routes goudronnées.
- Aménagement du carrefour de Grangearias.



Clin d'oeil

Les nouveaux habitants de Sorges ont été reçus à la mairie pour les voeux.....en mars? (la faute à la tempête du 24 janvier) Bienvenue à tous.



Entretien des espaces verts.

Taille des arbres au parc des loisirs, au lotissement des Palissoux, aux Potences, à la piscine, au monument aux morts, place de la poste et au parc Geneste. Préparation des espaces verts pour le fleurissement en prairie fleurie le long de la RN 21.

Entretien des bâtiments.

Au groupe scolaire (plomberie, électricité, peinture...etc). Aménagement aux ateliers municipaux d'un terrain pour stocker du matériel et certains matériaux (bois, sable, calcaire... etc), et d'un escalier intérieur pour accéder à l'étage supérieur du hangar.

A l'église, fabrication d'une nouvelle estrade à l'autel de la Vierge et rénovation des estrades existantes et des portes de l'église. Construction de deux placards à l'étage de la salle polyvalente avec l'aide des membres du Comité des Fêtes qui eux mêmes ont rénové deux salles qui leur sont destinées.

Festivités.

Participation aux festivités de fin d'année : décoration du bourg, de la salle polyvalente, des marchés aux truffes et de la fête de la truffe.

Réseaux électriques.

Dans le cadre du développement des réseaux d'électrification, nous avons, grâce au concours du Syndicat Départemental d'Electrification, mené à bien les réalisations suivantes :

Enchose : Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Mise en place de lampadaires.

Le Poteau : Réaménagement des lignes suite à la modification du carrefour.

Les Rebières : Renforcement de la puissance avec enfouissement de la ligne.

Le Pey : Sécurisation et modification de la ligne alimentant le hameau et la maison de Chauffour.

Dossiers en cours :

Laudinie : Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

La Chevalerie : Renforcement de la puissance de la ligne.

Pyrat Haut : Renforcement de la puissance de la ligne.

Trois employés municipaux médaillés.



Monsieur le maire a remis au nom de madame le Préfet de la Dordogne la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale argent pour 20 année de services à madame Marie ARNOUX, madame Valérie LAGRANGE et monsieur Pierre VARAILLAS, employés municipaux à Sorges.

Un chantier International à Sorges.

14 jeunes volontaires français et étrangers seront présents à Sorges du 8 au 30 juillet 2009. Ils appartiennent à l'association Concordia dont l'un des buts est la réalisation de travaux civils d'intérêt collectif. Aussi la commune de Sorges a signé avec cette association une convention dont le but est la mise en valeur de la mare d'Enchose (restauration du muret entourant la mare et travail de maçonnerie traditionnelle). La commune a comme obligation l'hébergement des jeunes et la fourniture du matériel nécessaire à la réalisation de l'ouvrage ainsi qu'une prise en charge de 4 400 €. Les 14 volontaires bénévoles sont encadrés par deux animateurs. Si des jeunes Sorgeois de plus de 15 ans désirent participer à l'opération, ils sont les bienvenus et peuvent s'inscrire à la Mairie de Sorges.



Deux nouveaux entrepreneurs à Sorges

SARL MAUREL Travaux Publics les Potences 24420 Sorges 05.53.06.77.91 ou 06.60.15.36.72. L'entreprise Maurel est installée aux Potences depuis le 1^{er} décembre 2008. Spécialisée dans le terrassement, l'assainissement, le dessouchage et la voirie.

Le jardin des délices - Fontaine de Viviers 24420 Sorges 05.53.08.45.66 ou 06.80.83.57.52

Le jardin des délices vous propose à partir du mois de mai ses paniers de fruits et légumes cultivés traditionnellement en provenance directe de l'exploitation. Deux formats de paniers vous seront proposés, le petit panier pour 1 ou 2 personnes et le grand panier adapté pour une famille de 4 à 5 personnes.

RMI

Isabelle Le BARS est la nouvelle référente pour l'ensemble des bénéficiaires du RMI du canton de Savignac les Eglises.

Vous pouvez la joindre au 05.53.05.21.69.
Centre Médico Social 11 rue Lamartine
24210 Thenon.

Sorges propre.

Ramassage des ordures et tri sélectif.
Calendrier des jours fériés et des jours de rattrapage pour la collecte des déchets ménagers.

Jours fériés	Jour de rattrapage
Jeu. 01/01/09	Ven. 02/01/09 *
Lun. 13/04/09 (Lundi de Pâques)	Mardi 14/04/09 *
Ven. 01/05/09 (Fête du travail)	Samedi 02/05/09 *
Ven. 08/05/09 (Victoire 1945)	Samedi 08/05/09 *
Jeu. 25/05/09 (Ascension)	Ven. 26/05/09 *
Lun. 01/06/09 (Pentecôte)	Mardi 02/06/09 *
Mardi 14/07/09 (Fête Nationale)	Mercredi 15/07/09 *
Mercredi 11/11/09 (Toussaint)	Jeu. 12/11/09 *
Ven. 25/12/09 (Noël)	Samedi 26/12/09 *

*Décalage d'une journée les jours suivants jusqu'au samedi.

Lettre au SMCTOM

Les conseillers municipaux chargés de ce dossier ont visité tous les hameaux de la commune pour établir la liste des anomalies ou problèmes relatifs aux déchets, manque de conteneurs en particulier. **Cette liste a été communiquée au Syndicat le 5 décembre sans réponse de celui-ci à jour.** Ils se proposent de relancer ces demandes auprès du nouveau directeur du SMCTOM et espèrent obtenir satisfaction.

Tri sélectif. Sacs jaunes. Nous rappelons que les sacs jaunes servant au tri sélectif sont disponibles en mairie et qu'ils doivent être utilisés pour y mettre les emballages recyclables. Le déversement desdits emballages à même les conteneurs ne respecte pas les règles d'hygiène les plus élémentaires et ne respecte pas non plus les personnes en charge de la collecte et du nettoyage.

Réglette d'aide à la décision. Des réglettes d'aide à la décision pour mettre tel ou tel emballage dans le sac jaune sont en cours de réalisation. Elles aideront à améliorer la qualité du tri, à ne plus se casser la tête et à réduire les coûts de traitements pour le syndicat.

Entretien des conteneurs. Les agents techniques municipaux sont en train de procéder au nettoyage de tous

Nouveau service pour les particuliers.

Le Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne a mis en place un nouveau service pour les particuliers : une filière d'élimination des déchets d'amiante, (ciment, plaque d'éverite, dalle, tuyau). Il faut les apporter au CSDU lieu dit Seneuil 24440 St Laurent des Hommes, uniquement sur rendez vous au 05.53.80.42.74.

Un nom pour chaque rue

Devant les problèmes rencontrés par les facteurs, livreurs, etc... concernant le nom des rues et l'absence de numérotation dans le bourg de Sorges et aux Potences, le Conseil Municipal a décidé d'y remédier. Aussi nous aimerions que tous les Sorgeois concernés nous fassent parvenir leurs idées sur le nom qu'ils aimeraient donner aux rues existantes et qui n'en ont aucun à ce jour. Nous vous proposons donc de nous faire connaître vos suggestions. Merci à tous.



ALERTE AUX EMPOISONNEURS

Des boulettes de viande empoisonnées ont été trouvées ici et là sur le territoire de la commune. Elles peuvent être mortelles pour des **animaux** sauvages ou **domestiques** en cas d'ingestion. Les responsables de la Société Communale de Chasse ont déposé une plainte auprès du procureur de la République pour ces actes de malveillance d'une lâcheté révoltante.

SORGES GRANDIT

Nous étions officiellement 1.145 après le recensement effectué en 1999. Depuis le premier janvier 2009, la population légale de la commune est de **1.202 habitants**. Un recensement partiel, qui vient d'être effectué en février-mars, nous situe à plus de 1.300, mais ce chiffre, qui sera augmenté par estimation, ne deviendra officiel que dans 4 ans, lorsque tous les recensements partiels auront été effectués (nouvelle méthode utilisée par l'INSEE pour le comptage de la population).



LE VRAI COÛT DE LA MAISON DES VILLAGES TRUFFIERS

Mal informés, notamment par certains délégués de communes voisines au sein de la communauté des Villages Truffiers, quelques Sorgesais ont colporté avec insistance le bruit selon lequel cette maison « aurait coûté une fortune et ruiné la communauté ». Il faut dire la vérité à ces bonnes âmes, afin de dissiper leur angoisse. Le coût des travaux s'élèvera, lorsqu'ils seront tous terminés, à environ 920.000 €. Mais le cumul des subventions de l'Etat, du Département, de la Région et de la Commune de Sorges atteignant le montant de 720.000 €, **le coût réel** supporté par la Communauté de communes pour l'aménagement de cette maison sera de **200.000 € environ**, soit à peu près ce qu'elle dépense chaque année pour l'entretien des routes communales des 6 communes qui la compose ! Quant à la subvention que versera la commune de Sorges à la communauté en fin de chantier (fond de concours), elle s'élèvera à 33.700 €. Les citoyens ne raisonnent justement que lorsqu'ils sont bien informés, dit la devise. Les voici désormais tous bien informés.

POUR LES ROUTES COMMUNALES, 2009 = 2008 + 2009

En 2008, la communauté de communes n'a pas réalisé de programme annuel d'entretien des routes, alors qu'elle avait l'habitude de le faire chaque année depuis sa création en 2002. Sans chercher à en expliquer les raisons, nous informons les Sorgesais qu'elle lancera normalement **deux programmes de travaux en 2009** : l'un au printemps, correspondant au programme non réalisé en 2008 et l'autre à l'automne (si les conditions météo le permettent), qui sera celui de 2009.

Plus de 400.000 € ont été inscrits dans le budget 2009 de la communauté pour ces 2 programmes.

LES FUTURES BELLES VILLAS DE FONTNIOVAS

Une **opération privée**, mais présentant un intérêt évident pour la commune, vient de démarrer sur un terrain de plus de 10 hectares situé à une centaine de mètres du village de Fontniovas (anciennes vignes). Une dizaine de villas de haut standing vont être construites, disposant chacune d'une piscine. Des équipements collectifs seront à la disposition des résidents : tennis, boulodrome, terrain de volley-ball, étang, etc. Ces **villas seront louées à une clientèle touristique**, majoritairement composée de Nord-européens, et pourront accueillir au maximum **150 personnes**. Avec les 250 places du village de vacances communal, ce sont donc 400 personnes qui pourront être accueillies simultanément à Sorges dans des ensembles collectifs de tourisme (l'équivalent d'un tiers de la population permanente!). Les villas de Fontniovas s'intégreront parfaitement dans l'environnement (toiture végétalisée, murs en pierres locales) et seront aménagées pour accueillir des personnes handicapées. Ce projet renforce bien évidemment **l'image touristique de Sorges** et apportera à la commune des **ressources fiscales nouvelles**, qui seront les bienvenues.

L'AVENIR DU GARAGE DE MECANIQUE AUTOMOBILE

Nicolas Montagut a cessé son activité en février dernier, comme chacun a pu le constater. La municipalité travaille sur l'installation prochaine d'un nouveau garagiste. Objectif : **réouverture en juin**, si tout peut être réglé d'ici là.

LES POTENCES : ATTENTION TRAVAUX !

Les travaux de la traverse se poursuivront jusqu'en juillet et vont inévitablement créer des **perturbations dans la circulation** (feux tricolores, voire déviation). Par ailleurs, le **syndicat de l'eau** profite de ces travaux pour renouveler les canalisations dans le village et pour **déplacer le réseau existant**, des propriétés privées où il passe actuellement, au domaine public. Ce seront donc plusieurs tracas à prévoir pendant quelques mois, mais c'est pour la bonne cause ! D'avance un grand merci à tous, résidents et automobilistes de passage, pour leur compréhension et leur patience.



Point sur l'avancement de la Maison des Villages Truffiers

La Maison des Villages Truffiers est aujourd'hui intérieurement terminée. La réception des travaux exécutés par les différents corps de métier est pour l'essentiel réalisée. La dernière main est actuellement mise à la finition de la muséographie pour achever l'installation du contenu du futur Écomusée de la Truffe. Si le planning est respecté, la réception de ce dernier lot de muséographie devrait intervenir avant fin avril, c'est à dire demain !

Extérieurement rien ne laisse paraître ce quasi-achèvement : tout n'est encore que ruine, tas de pierres, et murs mis à bas. Le cheminement pour les personnes en situation de handicap qui doit leur permettre d'accéder par le jardin intérieur au premier étage n'est pas commencé. Car oui ! un jardin intérieur est prévu en remplacement du sol de cailloux. Aucun parking n'est réalisé pour accueillir les visiteurs, les cars ou les personnes handicapées en pleine conformité avec la réglementation.

Pourquoi cette situation ? Parce qu'il y a depuis septembre 2008, une situation de blocage sur la réalisation des aménagements extérieurs.

Il a fallu aux équipes de Sorges démontrer, pied à pied, qu'il n'existe aucun texte qui fige l'exécution de travaux au seul descriptif d'un dossier de subvention et que le reliquat de subvention obtenu par une gestion précise du chantier pouvait être affecté en toute légalité, à la réalisation des « aménagements extérieurs et VRD ».

En l'occurrence, l'arrêté attributif de la subvention de l'État (Dotation de Développement Rural - DDR) porte sur « l'aménagement d'une maison des villages truffiers » et l'affectation de l'investissement subventionné n'est nullement modifiée, si on finance avec la subvention, la réalisation des aménagements extérieurs et VRD !



La faculté de réallouer des crédits excédentaires à de nouvelles dépenses s'appelle en comptabilité publique, la « fongibilité des crédits ». Elle est un signe de bonne gestion financière. Elle est fortement encouragée au niveau de l'Etat, où la Loi Organique Loi de Finances (LOLF) tente depuis plusieurs années de favoriser une meilleure fongibilité des crédits par des règles de réallocation plus souples. Le fait d'avoir à rendre les crédits excédentaires pour en demander d'autres, vient en pleine contradiction avec la charte de gestion du programme 119 de l'État « Concours financier aux communes et groupements de communes ». Madame le Préfet qui a soutenu notre position, l'a bien compris.

La position qui a été prise par certains Vice-présidents de la communauté des Communes, tout en mentionnant une recherche de légalité, va à l'encontre des règles d'efficacité des finances publiques et n'était pas raisonnable. Jugez-en :

« Monsieur Buffière répond que pour le moment ces travaux ne seront sûrement pas réalisés dans le courant de l'année prochaine, puisque des demandes de subventions doivent de nouveau être déposées. Sur ce point, il en profite pour réaffirmer devant l'ensemble des délégués et le public présents que concernant ces aménagements, il était impossible de les intégrer LÉGALEMENT dans l'enveloppe des subventions obtenues puisque ces derniers n'étaient pas prévus dans le projet initial. Et il avance pour preuve le plan de financement établi en 2004 du dossier servant de base aux demandes de subventions où il est littéralement mentionné que les aménagements extérieurs et les VRD ne sont pas intégrés dans cette estimation financière. Il précise enfin que ces mises au point s'avèrent nécessaires et qu'il ne cessera de les réitérer auprès de l'ensemble des élus et des administrés puisque certains délégués disent et écrivent le contraire, ce qui s'apparente à des mensonges ». (extrait certifié conforme du Compte Rendu du Conseil Communautaire du 11 décembre 2008)

Tout le monde peut facilement comprendre qu'un programme engagé et pour lequel tous les crédits n'ont pas été utilisés, doit être terminé au plus vite. Avec ces positions et entraves, nous avons malheureusement perdu plusieurs mois précieux. Les travaux d'aménagements extérieurs et de VRD vont maintenant pouvoir être engagés.



Création d'un nouveau restaurant scolaire et rénovation de l'école maternelle

Le projet de rénovation et d'agrandissement des locaux scolaires suit doucement son chemin, dans ses phases d'étude.

C'est en soi un projet financièrement très important, avec un budget global de plus de 790 000 euros. Il est actuellement structuré en deux tranches principales 2009 et 2010 comprenant, d'une part la création d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir le restaurant scolaire et une nouvelle garderie, d'autre part la rénovation intérieure de l'école maternelle.

S'ajoute à ces tranches principales, un programme d'économie d'énergie et de réduction de la consommation des énergies fossiles (gaz) par l'ajout d'un système de pompe à chaleur (aérothermie). A la fin des deux phases, une isolation extérieure du bâtiment de l'école primaire sera mise en place.



Le permis de construire doit être déposé courant avril. La rédaction des documents d'appel d'offres nécessaire à la sélection des entreprises est en cours.

Les dossiers de financement ne sont pas encore bouclés. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat (DGE) et du Conseil Général (Contrat d'objectifs). Pour ce qui concerne l'Etat, la commune est en attente de réponse pour l'octroi d'une subvention de 100 000 euros pour chacune des deux tranches, ce qui est le maximum possible. Le conseil Général a accordé une subvention de 30% pour la première tranche, ce qui est bien, et de 15% pour la deuxième, ce qui est peu.



Une nouvelle demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général pour obtenir le complément de financement à 30% au titre d'une autre ligne budgétaire. Il n'est pas impossible qu'après les promesses électorales de l'an dernier, les caisses du CG ne soient un peu vides, y compris pour des projets essentiels comme l'éducation de nos enfants. Espérons que notre urgence sera comprise.



Les échos des écoles.

L'école maternelle

Les effectifs de l'école maternelle de Sorges : 29 élèves dont 1 en très petite section, 11 petites sections, 17 moyennes sections. Mme Mouton tient à souligner la présence très enrichissante d'Audrey Lachière, employée de vie scolaire et aide scolaire pour les enfants handicapés, qui avec, Mme Valérie Lagrange, l'aide à s'occuper des enfants.

L'aide personnalisée est mise en place depuis la rentrée avec l'accord des parents. Mme Mouton prend en charge deux enfants par jour, de 12h50 à 13h20. Cela consiste à apporter aux enfants qui en ont besoin, de manière régulière ou ponctuelle une aide personnalisée sous forme de jeux de société, de graphisme, éventuellement de reprise individuelle des activités de groupe le matin. Mme Mouton signale que c'est une activité positive, un moment privilégié pour les enfants (60 heures prévues).

Trois sorties sont programmées pour l'année 2008/2009 dont deux au cinéma de Thiviers et une avec l'USEP.

Projets de l'école élémentaire

Point sur les projets achevés et présentation des projets en cours et à venir.

Opération Bulbes: cette opération a permis à l'école élémentaire d'obtenir 992 € de bénéfices.

- **Chorale des écoles** lors de l'arbre de Noël : l'équipe enseignante, les parents d'élèves et la municipalité sont unanimes sur la qualité du spectacle et sont satisfaits de cette formule pour associer les enfants de l'école élémentaire au spectacle de Noël.

- **Sorties: les classes** de CE et de CM se sont rendues au Musée du Périgord à Périgueux le 15 décembre 2008. Les élèves de CE ont pu s'exercer à la peinture sur peaux. Une présentation de sculpture contemporaine a été proposée à la classe des CM par Etienne HAJDU, suivie d'une course d'orientation.

Les enseignants relèvent l'excellent accueil du Conseil Général pour le pique-nique.

Les classes de GS, CP et CE ont assisté à un spectacle de percussions brésiliennes à la salle de l'Odysée le 13 janvier 2009.

En association avec le REP de Thiviers (devenu RRS, Réseau Réussite Scolaire), la classe de GS/CP reconduit l'expérience du « Défi lecture » et participe à l'élection du prix de littérature de jeunesse contemporaine (« Les Incorruptibles ») parmi 5 ouvrages retenus. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, avec les classes de Nantheuil et de Négrondes, est en cours l'album « la 1^{ère} fois » inventé par les élèves, les débuts et fins de chaque mini-histoire étant par la suite mélangés.

- **Bibliothèque:** maintien des sorties bibliothèque une fois par période avec le prêt de deux livres, accompagnés par Mme DUSSOL et Mme De JUGLART.

- **Les rencontres USEP** : une rencontre athlétisme a eu lieu le 3 avril 2009.

Le 15 mai 2009, pour les 70 ans de l'USEP, aura lieu une journée multisports en pleine nature sur la voie verte.

- **Classe découverte:** Mme DEMOUEAUX organise une sortie avec les GS-CP dans l'optique de préparer les enfants à ce voyage, de leur permettre de comparer les paysages de Saint Georges de Didonne et de Sorges (photos de ce que les enfants ont vu à Sorges, comme les commerces, des bâtiments) et de comparer également les paysages de campagne. Les enfants ont commencé en classe l'étude du vivant en milieu maritime. Pour la classe des CM, est au programme l'étude des énergies dont l'énergie éolienne, et le

travail sur les livres TIMEO sur l'agriculture dans le monde et le commerce équitable.

- **Spectacle de fin d'année:** le mardi 23 juin.

La classe de GS-CP doit présenter une histoire réécrite par les enfants eux-mêmes sur les ALPHA, personnages de leur méthode d'apprentissage de la lecture (mimes, danses, quelques petits dialogues...) en collaboration avec l'association « Récréacontes ». La classe des CE devrait avoir un spectacle à dominante danse.

La classe des CM continue à travailler sur la chorale avec une gestion de l'espace scène.

- **Journal de l'école:** le constat est positif et des élèves de GS-CP et de CE devraient y participer.

- **Santé:** le lundi 16 mars, l'Union Française pour la santé bucco-dentaire intervient en classe de GS-CP.

- **Piscine:** les sorties piscine devraient se dérouler à partir de la 2^{ème} quinzaine de juin, après le spectacle de fin d'année.

- **Repas de fin d'année avec les aînés:** des précisions sont attendues sur cette soirée organisée par M. LACOURARIE. Ce dernier souhaite que les enfants « offrent » quelque chose à leurs aînés, les enseignants pensent à des chants. Une réflexion sur l'échange inter-génération est en cours.

- **Permis piéton:** il a eu lieu le 30 mars 2009 pour les CE2. M. LAGORCE souhaite que les CE 1 puissent également passer ce permis.

- **Projets à venir** Pour la classe des CM: le 4 juin, ils vont recevoir à l'école Thomas GORNET, auteur de « je n'ai plus 10 ans », livre que les CM2 ont reçu en cadeau à l'Arbre de Noël.

Ils doivent également rencontrer Geoffroy de PENNART, le vendredi 5 juin, avec les enfants du collège de Thiviers. Ils lui présenteront la fin de son album qu'ils ont imaginée. M. de PENNART leur présentera sa fin (sortie de l'album en décembre) et leur dédicacera ses ouvrages.

Des olympiades auront lieu au collège de Thiviers avec des épreuves de mathématiques, de géographie, de français, d'histoire, de sport... (date à déterminer fin juin).

. **Présentation de la classe découverte à Saint Georges de Didonne. Le séjour doit coûter 46 € par enfant (pour deux enfants de la même fratrie le prix est de 75 €), et il est gratuit pour les accompagnants.**



Encadrement: il y aura 8 accompagnants (les 3 enseignants, Mme AUZELOUX, M. GABORIT, Mme LAGRANGE, Mme SEIGNARBIEUX et Mlle ZOMBAL). Sur place, sont présentes 2 animatrices et la directrice.

Grands axes : la vie collective et l'éco-citoyenneté, l'étude du milieu marin, des phénomènes météorologiques et éoliens, activités de plein air avec une course d'orientation.



LES BUDGETS 2008/2009 DE LA COMMUNE

2009-2010 de grands chantiers sont prévus à Sorges

Après deux années de pause dans les investissements (seulement 131.000 € en 2007 et 93.000 € en 2008), Sorges a inscrit dans son budget prévisionnel des opérations importantes, qui se réaliseront en 2009 et en 2010.

Le chantier le plus important va concerner **le groupe scolaire** de la commune (voir article par ailleurs), mais ce n'est pas le seul !

Il y a d'abord **l'aménagement de la traverse des Potences**, attendu depuis longtemps. Le vote du conseil général est enfin intervenu en janvier dernier et permet de boucler un budget mis en place par la commune depuis plus de 2 ans. Le coût des travaux s'élève à un montant de près de 150.000 € TTC, dont un tiers à la charge de la commune, le solde arrivant du conseil général et de l'Etat. Ils se termineront dans le courant de l'été et devraient améliorer considérablement à la fois la sécurité et l'esthétique de cette traversée du village. A ces travaux communaux, il convient d'ajouter le chantier de la route elle-même (la « bande roulante »), dont le tracé et donc l'emprise au sol vont être modifiés pour raison de sécurité, travaux qui sont à la charge exclusive du département. Au total, c'est donc d'une grosse opération dont va bénéficier Sorges.

C'est ensuite **le village de Laudinie** qui, après celui d'Enchose, verra prochainement l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone et retrouvera tout son charme de hameau traditionnel du Causse avant les agressions esthétiques infligées par le monde moderne.

C'est aussi la mare d'**Enchose** qui, avec l'aide d'une quinzaine de jeunes volontaires internationaux pendant 3 semaines en juillet prochain, va bénéficier d'une cure de jouvence et prendre un air de bassin d'agrément.



Derrière ce qui se voit, il y a aussi beaucoup de travail qui se réalise, avec discrétion mais efficacité.

C'est ainsi qu'une **restructuration du cimetière communal** est engagée : une équipe d'élus, qui s'appuiera autant que de besoin sur la mémoire des Sorgeais de souche, établit en ce moment, à partir d'un relevé de géomètre, une cartographie exacte du cimetière et effectue un recensement précis de l'état des concessions, tombe par tombe. Parallèlement, des contacts sont en cours pour une acquisition de terrains complémentaires, en vue de l'indispensable extension du cimetière. Ce travail bénévole fait faire à la commune l'économie des prestations onéreuses que se proposaient d'effectuer des sociétés spécialisées extérieures. Les économies ainsi réalisées seront reportées sur la réfection des murs existants et sur l'édification de nouveaux murs (après extension) autour de notre cimetière.



D'autres projets sont en cours d'élaboration, voire en recherche de financements et feront l'objet d'une présentation ultérieure dans les colonnes de ce journal.

Pour réaliser ces différents investissements, la commune trouvera les moyens nécessaires dans trois sources :

- elle mobilisera les économies qu'elle a réalisées et qui atteignent à ce jour environ 450.000 €
- elle fera appel aux subventions de l'Etat, du conseil général et du conseil régional
- elle complètera par un emprunt, en veillant à ce que les annuités de remboursement de celui-ci soient absorbées sans difficulté par l'épargne brute de gestion réalisée chaque année. Plusieurs emprunts anciens arrivant à échéance, il est désormais possible d'en faire un nouveau, pratiquement sans alourdir la charge annuelle globale de remboursement de la dette.

Face à la morosité ambiante, Sorges a pris le parti de la vie, c'est-à-dire du mouvement et de la confiance en l'avenir.



**COMMUNE DE SORGES
BUDGETS EXECUTES 2008**

	Budget général	Village de vacances et piscine	Assainissement	Total
Charges à caractère général	162 645,62	31 869,13	737,72	195 252,47
Charges de personnel nettes (après déduction des aides et remboursements divers)	296 009,45	17 719,40	0,00	313 728,85
Autres charges de gestion courante	126 206,81	0,72	0,00	126 207,53
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de gestion	584 861,88	49 589,25	737,72	635 188,85
Produit des services communaux payants et des locations d'immeubles	57 722,18	83 076,39	7 157,54	147 956,11
Produit des divers impôts et taxes	440 908,72	5 171,00	0,00	446 079,72
Dotations et participations reçues	313 189,98	0,00	1 837,61	315 027,59
Autres produits de gestion	7 781,67	3 523,77	0,00	11 305,44
Total recettes de gestion	819 602,55	91 771,16	8995,15	920 368,86
Solde recettes/dépenses de gestion (=épargne brute de gestion)	234 740,67	42 181,91	8 257,43	285 180,01
Remboursement des emprunts (capital+intérêts) et frais financiers	128 069,13	39 427,05	2 284,69	169 780,87
Epargne nette : solde disponible pour financer des investissements (=autofinancement)	106 671,54	2 754,86	5 972,74	115 399,14
Total investissements réalisés et payés	80 799,28	12 252,00	0,00	93 051,28
Solde épargne nette/dépenses d'investissement	25 872,26	-9 497,14	5 972,74	22 347,86
Recettes d'investissement reçues de l'extérieur (dont subventions)	54 514,19	12 402,00	0,00	66 916,19
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat réel de l'exercice	80 386,45	2 904,86	5 972,74	89 264,05
A ajouter ou à déduire : virements effectués d'un budget à l'autre	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice apparaissant dans les comptes officiels	80 386,45	2 904,86	5 972,74	89 264,05
Cumul des reports des années antérieures au 31/12 de l'année N-1	175 701,52	75 812,74	31 152,14	282 666,40
Résultats cumulés au 31/12 de l'année N	256 087,97	78 717,60	37 124,88	371 930,45

**COMMUNE DE SORGES
BUDGETS PREVISIONNELS 2009**

	Budget général	Village de vacances et piscine	Assainissement	Total
Charges à caractère général	195 574,00	42 966,00	1 104,00	239 644,00
Charges de personnel nettes (après déduction des aides et remboursements divers)	299 018,00	18 085,00	0,00	317 103,00
Autres charges de gestion courante	130 087,00	0,00	0,00	130 087,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de gestion	624 679,00	61 051,00	1 104,00	686 834,00

Produit des services communaux payants et des locations d'immeubles	47 335,00	85 640,00	7 103,00	140 078,00
Produit des divers impôts et taxes	459 209,00	5 100,00	0,00	464 309,00
Dotations et participations reçues	303 429,00	10 000,00	0,00	313 429,00
Autres produits de gestion	86,00	0,00	0,00	86,00
Total recettes de gestion	810 059,00	100 740,00	7 103,00	917 902,00

Solde recettes/dépenses de gestion (=épargne brute de gestion)	185 380,00	39 689,00	5 999,00	231 068,00
---	-------------------	------------------	-----------------	-------------------

Remboursement des emprunts (capital+intérêts) et frais financiers	108 748,00	39 689,00	2 286,00	150 723,00
--	-------------------	------------------	-----------------	-------------------

Epargne nette : solde disponible pour financer des investissements (=autofinancement)	76 632,00	0,00	3 713,00	80 345,00
--	------------------	-------------	-----------------	------------------



COMMENTAIRES SUR LES BUDGETS (EXECUTES 2008 ET PREVISIONNELS 2009)

Le budget de Sorges se compose de 3 budgets : le budget général (budget communal à proprement parler), le budget annexe village de vacances et piscine (qui ne recense que les opérations liées à ces équipements) et le budget annexe assainissement (qui ne concerne que le réseau collectif de collecte et de traitement des eaux usées, dont la station d'épuration).

Derrière l'aridité des chiffres, se dégagent de grandes tendances qu'il est important de souligner :

1°) Une gestion rigoureuse

Les dépenses de gestion courante sont maîtrisées : entre 1998 et 2008, en 10 ans, elles ont progressé de 24,2 % (soit une progression annuelle moyenne de 2,2 %, très proche de l'inflation). Dans le même temps, les produits de gestion courante ont progressé de 42,6 % (soit une progression annuelle moyenne de 3,6 %). C'est grâce à cet écart entre la progression des recettes et celle des dépenses que la commune a pu investir au cours de ces dernières années.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables lorsqu'on examine les charges de personnel. En 10 ans, elles ont progressé de 43 % (pratiquement au même rythme que les recettes), mais, en 2008, elles représentent 49,4 % des charges de gestion courante, contre 43 % en 1998. Cela signifie que toutes les autres charges de gestion ont été comprimées. Leur progression annuelle moyenne a même été inférieure à l'inflation !

A noter, au passage, le bien-fondé de la décision prise en 2008 de ne renouveler qu'un poste sur les deux qui s'étaient libérés à l'école : avec un poste en moins, les charges de personnel se situeront en 2009 légèrement au-dessus de celles de 2008, du seul fait des évolutions statutaires du salaire des agents municipaux !

2°) Stabilité des taux communaux des impôts locaux

En 2002, il avait été nécessaire d'augmenter sensiblement la part des impôts locaux revenant à la commune et à la communauté de communes. Mais, depuis 2002, les taux n'ont pas augmenté.

Mieux encore, ils ont baissé :

	2002	2009
Taxe d'habitation :	18,44 %	15 %
Foncier bâti :	26,33 %	26 %
Foncier non bâti :	77,34 %	71 %
Taxe Professionnelle :	15,18 %	11,40 %

Les Sorgéais avaient accepté sans broncher de faire un effort en 2002, pour faire face à des nécessités qu'ils avaient comprises. Ils en récoltent aujourd'hui les fruits. Tout autour de nous, les collectivités augmentent, parfois fortement, leurs taux, qui ont déjà rejoint le niveau de ceux de Sorges.

En 2009, à Sorges, pour la septième année consécutive, les taux n'augmenteront pas.

L'augmentation du produit fiscal de la commune est entièrement liée à celle des bases d'imposition, qui évoluent sous l'influence de 2 facteurs : la réévaluation annuelle des bases existantes, décidée pour toute la France par l'Etat et l'ajout de nouvelles bases grâce aux constructions nouvelles.

3°) Le poids de la dette continue de s'alléger

La commune n'a pas fait d'emprunt depuis 2001. Les emprunts anciens arrivent à échéance, les uns après les autres. De ce fait, les annuités de remboursement de la dette diminuent régulièrement : 150.723 € en 2009 contre 169.780 € en 2008.

La commune a retrouvé la capacité d'emprunter à nouveau. Elle le fera d'ailleurs dès 2009, en profitant de la baisse sensible des taux d'intérêt, pour compléter le financement des investissements qu'elle réalisera.

4°) Le niveau de l'épargne nette (capacité d'autofinancement) dégagée annuellement s'est amenuisé et devient tout juste satisfaisant

Au 31 décembre 2008, l'épargne nette accumulée par la commune s'élevait à 371.930 € (toutes les dépenses liées à l'exercice 2008 étant réglées). L'année 2009 devrait apporter environ 80.000 € de plus dans l'escarcelle : c'est donc une épargne globale d'environ 450.000 € (soit la moitié du montant des recettes de gestion d'une année) qui est disponible pour entreprendre des investissements nouveaux.

La situation financière de la commune est saine, mais il ne faut pas cacher que l'épargne nette annuelle peine à se maintenir à un niveau satisfaisant. Nous ne pouvons pas réduire beaucoup plus les frais de fonctionnement, les charges de personnel évoluent à la hausse sans que nous puissions faire quoi que ce soit pour les contenir et, dans le même temps, les recettes stagnent ou baissent. A Sorges comme ailleurs, des interrogations existent sur l'avenir...

Sorges devra trouver le moyen d'augmenter ses produits : non pas en augmentant les taux communaux des impôts locaux, comme beaucoup d'autres le font, mais en trouvant le moyen d'étoffer les bases d'imposition.

Il lui faut donc être attractive pour voir arriver de nouveaux résidents. Et pour être attractive, il lui faut investir !



Bibliothèque d'Antoinette

La bibliothèque de Sorges a réouvert ses portes avec une nouvelle disposition des livres. Nous vous invitons à nous rendre visite aux heures d'ouverture : les lundis de 17h30 à 18h30 les mercredis de 10h à 12h et de 17h à 18h.

Pour les enfants, RECREACONTES a repris ses animations contes, les mercredis de 16h à 17h. La bibliothèque ouvre un atelier « BEBE LECTEURS » une fois par mois, le troisième jeudi du mois à partir de 9h30 jusque vers 10h30 (sauf vacances scolaires). Prochaines dates, le 19 mars, 9 avril, 14 mai, 18 juin.

Les enfants de l'école sont accueillis sur le temps scolaire en accord avec les instituteurs.

Le tarif d'adhésion est de 7 € par an et par famille. Jusqu'à 18 ans l'adhésion est gratuite. Si vous ne trouvez pas le livre que vous souhaitez à la bibliothèque de Sorges, nous pouvons le demander à la Bibliothèque Départementale de prêt, le délai d'obtention dépend de la disponibilité de l'ouvrage (pour les livres récents le délais est parfois assez long). De même, nous pouvons lui demander des CD et des DVD. Si vous avez une carte de lecteur de la bibliothèque de Sorges, vous pouvez demander directement des livres à la Bibliothèque Départementale de prêt par Internet sur le site www.bibliotheque-dordogne.net. Les livres seront livrés à la bibliothèque de Sorges. Pensez à venir les chercher. La bibliothèque reçoit des dons de livres, nous remercions toutes les personnes qui par leurs dons permettent à la bibliothèque de mettre à la disposition de tous, de nouveaux livres. Jusqu'à présent les dons concernent principalement la littérature adulte. Pour développer la section enfants, nous faisons appel à vos dons de livres pour les enfants. Nous vous en remercions par avance.

Piscine

Des malfaçons sont apparues depuis la rénovation de la piscine en 2003 : Une consommation d'eau anormale a été constatée par M. Dupuy qui s'occupe de l'entretien (10 à 12 m3 par jour tout au long de la saison 2008). L'eau de débordement de la piscine n'était pas récupérée par les goulottes prévues à cet effet. Une partie de l'eau passait sous les goulottes par des fentes qui se sont formées dans le béton et partait dans la nature. Cela est dû à une mauvaise conception des goulottes de récupération de l'eau. Après mise en cause de l'architecte, les travaux devraient être réalisés avant l'été dans le cadre de la garantie décennale.

Atelier lecture à la salle du Couvent.

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, avec la participation de l'association SALFEJ et d'une équipe de bénévoles Sorgesais, un accompagnement scolaire a été mis en place à l'école de Sorges : l'aide aux devoirs. En 2009 avec la création, par l'éducation nationale, de l'aide personnalisée au sein de l'école primaire, nous avons remplacé l'aide aux devoirs par les ateliers lecture du jeudi de 16h30 à 17h30. ce temps d'invitation à la lecture permet une rencontre entre les élèves de ce groupe et l'équipe de bénévoles : Guy Bartélémy, Laurent Dussutour, M. France Marty, Huguette Mazière, Marie Mazière, Danielle Richard, encadrés par l'association SALFEJ représentée par Yoann Mazaudou. C'est là qu'une dizaine d'élèves viennent écouter un conte, une histoire, un poème ou lire eux même, ce qui ouvre la porte à l'imagination et à la créativité ; il en résulte des chants, des dessin, des mimes.... Nous espérons que les enfants vivent ce moment de convivialité partagé avec les adultes à l'extérieur de la classe comme une activité ludique et un temps fort de leur journée.

Maison des Pèlerins.

En 2008, 379 pèlerins ont fréquenté le gîte de Sorges dont 6 cyclistes et fait exceptionnel 1 pèlerin en fauteuil roulant. Il est à noter que le plus jeune a été recensé à La Coquille et que le plus âgé 80 ans, le fut à Sorges. Les nationalités les plus représentées cette année furent les français 195, les Hollandais 50, Allemands 45, mais aussi 3 Australiens, 2 Japonais et 1 Ukrainien.

APPEL A BENEVOLES

Pour créer une ludothèque ou espace de rencontres et de jeux pour les tout-petits (enfants non scolarisés) accompagnés de leur parent ou grand parent ou nounou, je recherche des bénévoles pour faire la mise en place, le rangement des jouets et pour selon le choix de chacun s'occuper d'une activité de jeux : (jeux de construction, pâte à modeler, rondes, jeux de transvasements, ou autre....)

La responsabilité de la surveillance de l'enfant est du ressort de l'accompagnant (parent, grand-parent, nounou)

L'ouverture de cet espace se ferait à jour fixe, le matin, en fonction du nombre de bénévoles et de leur disponibilité.

Contact : Françoise BETOULLE 05.53.05.95.25 ou par mail betoulle.francoise@gmail.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES AU 01/03/2009

NOM	PRENOM	ADRESSE	CAPACITE	MENTION	DATE DE FIN
BETOULLE	Francoise	Lieu dit LA PELLETENIE	3	Total capacité ag. ass. mat.	30/09/2013
BREJON	Sylvie	Les Faures	3	Total capacité ag. ass. mat.	31/01/2013
DARIN	Geneviève	Lieu dit Le Penot	2	Total capacité ag. ass. mat.	31/12/2009
			1	dont agrément temps partiel	31/12/2009
GARENNE	Corinne	Les Potences sud	3	Total capacité ag. ass. mat.	30/11/2010
GIRY	Evelyne	Lieu dit LA PELLETENIE	3	Total capacité ag. ass. mat.	31/12/2010
LACOURARIE	Véronique	Les Faures	3	Total capacité ag. ass. mat.	30/04/2010
SAVOUREUX	Françoise	Lieu dit SALEIX	3	Total capacité ag. ass. mat.	30/06/2013

Madame Françoise Betoulle, assistante maternelle, propose des temps de discussions autour du métier (administratif et activités avec les enfants). Prochaines rencontres 4 avril, 13 juin.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Amicale des Anciens Combattants

Notre amicale se porte bien, malgré hélas la disparition de 3 des nôtres en 2008 : Robert TALLET, Claude CHAPEYROUT, André MEYNARD et en ce début d'année 2009 Fernand MAZIERE. Notre effectif actuel est de 47 adhérents veuves comprises. Le 7 février nous avons eu l'assemblée annuelle au cours de laquelle le secrétaire après la minute de silence à la mémoire de nos morts, nous a relaté les événements de 2008. Le trésorier nous a fait part de la bonne tenue de nos finances et régle quelques détails de gestion. Le Président a rappelé les différents épisodes de vie militaire de l'année 2008 et a évoqué le sujet ayant trait à notre présence hors de France et ses implications matérielles. Actuellement, nous préparons le 8 mai avec la participation des enfants des écoles et de leurs enseignants. Nous n'oublions pas les cérémonies locales : St Romain St Clément, Bournaud, Bost Laporte, la Moranchie. Dimanche 26 avril: Journée de la déportation- Cérémonie au monument aux morts à 11h30
Vous trouverez, sur le site Internet de la commune, l'historique de notre amicale. www.sorges-perigord.com



Le Cercle du Bon Accueil propose du 22 au 27 juin 2009 un circuit en Alsace, Luxembourg et Allemagne avec mini croisière sur le Rhin, nombreuses visites et très belles villes comme Nancy, Metz, Coblenze, Rudesheim, Heidelberg.. etc. voyage ouvert à tous. Inscriptions auprès d'Annette DUSSOL Tél. 06.15.56.05.82 ou Marie-France CARREAU 05.53.05.02.54.

Des entraînements de pétanque ont lieu tous les vendredis à partir de 14h30 dans le parc face au tennis municipal. Venez nombreux. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Jacques LEGER au 06.23.93.71.47.



Le 21 octobre 2008, dans la salle polyvalente, à Sorges, une trentaine de personnes étaient réunies pour créer une nouvelle association.

"MILPAS SORGEAIS" association de marcheurs, qui a pour objet la pratique, le développement de la randonnée pédestre et activités sportives de pleine nature ainsi que la découverte et la sauvegarde de l'environnement le tourisme et les loisirs.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre Ouverte à tous, tous niveaux.

Le siège social est à la Mairie de Sorges.

Au cours de cette réunion les membres élus qui composent le bureau sont :

Présidente : Nicole Robert

Vice- Présidente: Lili Mathieu

Secrétaire: Dominique Delage

Secrétaire adjoint: Raoul Melloni

Trésorier: André Baudry

Trésorière- adjointe: Danielle Danéde

Membres: Daniel Magontier, Isabelle Lapostolet, Danielle Joussain.

Si vous êtes intéressés par cette activité vous pouvez prendre contact auprès de Nicole Robert tél: 09 72 95 83 78 ou Dominique Delage tél: 09 72 99 30 11

Un calendrier de marche est disponible à la mairie, ou sur le site Internet www.sorges-perigord.com.

A ce jour nous sommes 35 licenciés vous pouvez nous rejoindre, la carte de l'association est de 30€ pour l'année, assurance comprise, sachez que vous pouvez pratiquer 2 randos avant d'y adhérer.

En prévisions :

Avril: Samedi 25 et dimanche 26 avec l'asso Trans'Auvézère : randonnée le long de L'Auvézère.

Mai : Jumilhac. Les Murailles à Sorges. Le 9 toute la journée pour les 45 ans des stations vertes de vacances balade sur les sentiers des truffières, le petit patrimoine pique-nique ouvert à tous.

Juin ; Daglan. Vaunac. Trellissac fête départementale . Manzac Rando handicap.

En été marches tous les mardis matin, des petits circuits autour de Sorges avec les vacanciers du V.V.F. St Jean de Côte la Voie Verte le dimanche 19 juillet.

Le vendredi 24 juillet fête départementale "Randonnée en fête" ouvert à tous. Pique-nique.

Le mercredi 12 août découverte du petit patrimoine et randonnée . Départ de Sorges pour Cubjac (en bus) rendez vous place de la Poste à Sorges à 9heures. A Cubjac visite du Château, XVème siècle, ancien repaire noble, puis Tourtoirac visite de l'église, des Remparts et du Musée, pendant que le groupe de Randonneurs effectue une Marche autour de Tourtoirac. Ensuite Excideuil : Pause Pique-nique (préparé par chaque participant). 14h30, visite guidée d'Excideuil: Château, Portes, Commanderies - Hall- Hôtels Particuliers. Retour à SORGES vers 19 heures. Prix de la journée: 5 euros ouvert à tous les Sorgeais de 7 à 77ans..et à tous les touristes de la commune présents ce jour là.

VENEZ NOMBREUX.



Les tréteaux Sorgeais

Après une longue interruption, l'association créée en 1965 par le Club des jeunes et baptisée "Les Tréteaux Sorgeais" en 1968, a repris ses activités. Les répétitions se déroulent les mardis et vendredis soir à 20h30 pour les

adultes, salle du Couvent, ou salle Polyvalente.

Les mercredis après midi pour les enfants. Nous avons présenté une petite partie de notre travail, une première fois à la fin du repas des aînés ruraux, le 11 janvier puis à la fin de l'assemblée générale du Cercle du Bon Accueil.

Une représentation est envisagée pour le Samedi 27 juin Retenez la date.

Contact : Monsieur Alain MICHAUD 05.53.05.46.50 ou 06.84.24.49.17



Sorges en musique.

Des concerts de qualité ont été donnés en 2008 en l'Eglise Saint Germain de Sorges. Tout d'abord, Hortus Musicus qui nous a offert une fois de plus une représentation vocale de qualité, le mardi 5 août à 21 heures, entièrement gratuite et qui a ravi les personnes présentes. Sous la direction de Dick Duijst, ce chœur Hollandais a interprété une messe de Léonard Bernstein et des motets d'Aaron Copland et Eric Whitacre. Vint ensuite, le 21 août, la cantatrice Léontina Vaduva qui a su attirer à Sorges plus de 320 personnes par son talent et sa notoriété, accompagnée au piano de Caroline Haffner, princesse Murat. Tous les participants ont été unanimement enchantés par la prestation de l'artiste qui a su leur communiquer sa joie de vivre et son amour de la musique au travers d'œuvres variés de Mozart à Jean-Jacques Giraud, en passant par des compositeurs comme Puccini, Georges Enesco ou Jacques Offenbach...etc. enfin, Elisabeth Allen au piano et Etienne Lamaison à la clarinette ont su faire vivre pour leur public du 25 août les œuvres interprétées en l'Eglise Saint Martin d'Agonac dans le cadre des concerts d'été des villages truffiers.

SORGES

En Périgord

FÊTE DES VÉTÉRANS

SORGES BOURG

JEUDI 21 MAI

Entrée libre de 9 à 19 heures

25^{ème} BROCANTE

Marché aux puces
Vida-granier Sorgeais

**ET 10^{ème} BOURSE
MULTI-COLLECTIONS**

vous pouvez déjeuner sur place

Renseignements bourse collectionneurs: 05.53.05.94.37

Renseignements brocante et Réservations emplacements: 06.24.96.11.52

Office de tourisme téléphonefax: 05.53.46.71.43.

**"Les peintres dans la rue"
Concours et exposition
de peinture**



Toute la journée animations diverses

Repas - Buvette - Entrée libre





Les Nouvelles de l'Ecomusée

I - Le nouvel Ecomusée

Dans le cadre de la maison des Villages Truffiers, le nouveau Musée a été installé pour l'essentiel fin 2008 et les derniers aménagements ont été réalisés récemment. Vous pouvez observer son nouveau logo sur les panneaux muraux.

Son ouverture est prochaine mais dépend de la fin des travaux extérieurs (cf. Article).

La Communauté de Communes a proposé à l'Association de l'Ecomusée d'en assurer la gestion. Nous sommes intéressés mais nous attendons les termes de la convention et les conditions d'exploitation qu'elle prévoit pour nous engager définitivement.



II Le Xème Salon du Livre Gourmand

Nous avons participé, comme d'habitude, à cette manifestation de la gastronomie et de l'édition de renommée internationale du 14 au 16 novembre dernier.

Grâce à une dérogation de la Commission des marchés nous pouvions, avant l'ouverture officielle de ceux-ci, présenter des truffes fraîches.

De qualité moyenne en cette période de la mi-novembre, elles ont attiré pourtant de nombreux visiteurs et suscité leur curiosité ; beaucoup découvraient la truffe du Périgord pour la première fois.

Notre stand bien situé dans le hall d'entrée du théâtre a accueilli les acheteurs mais aussi tous ceux qui voulaient en savoir plus sur les truffes et la trufficulture et nous a permis d'établir de nombreux contacts.



III Le marché aux truffes des « Villages Truffiers »

Organisé avec la partenariat de la Communauté de Communes, du Groupement des Trufficulteurs de St Pantaly d'Excideuil, du Comité des Fêtes de Sorges et de l'Ecomusée de la Truffe, le marché dominical s'est tenu en décembre et en janvier. Il a commencé avec d'excellents apports de 8 à 16 kg, mais le gel sévère de fin décembre et début janvier (truffes gelées, cavage difficile) ainsi que la tempête du 24 janvier ont freiné les apports qui ont plafonné le jour de la Fête de la Truffe avec 26 kg. Avec une moyenne approchant les 12 kg le marché s'est situé parmi les 5 premiers du Périgord.

Les apporteurs, de 12 à 23 selon les dimanches, ont été récompensés à quatre reprises : le plus beau panier le 14 décembre et le 11 janvier, la plus grosse truffe le 18 janvier et leur assiduité le 25. Des dégustations offertes lors de ces marchés primés ont rencontré un grand succès et seront probablement renouvelées l'an prochain.

Comme les autres années le marché a été tenu dans les normes nationales grâce au concours des 6 contrôleurs agréés que nous remercions pour leur dévouement totalement bénévole.



IV La boutique du Musée

Elle se diversifie et s'étoffe. Si vous cherchez une idée de cadeau pensez à venir y faire votre shopping : livres, mandolines, huiles, vinaigres et moutardes parfumés, jus de truffe, apéritif aux truffes, cartes décoratives, chocolats aux truffes, champignons secs, glaces aux truffes, panières-cadeaux, truffes en conserves ou congelées et fraîches selon la saison.

Le site de la commune: www.sorges-perigord.com
et la nouvelle adresse de l'écomusée: www.ecomusee-truffe-sorges.com



Le Comité a démarré les animations depuis longtemps cette année encore, le réveillon, les participations aux marchés du dimanche, la Fête de la truffe et un petit coup de main par-ci par-là, et nous voilà bientôt en mai.

Chaque année le Comité des fêtes de Sorges rassemble dans les rues du bourg de nombreux brocanteurs, chineurs ou collectionneurs. Cette année encore la fête des Vétérans du jeudi 21 mai sera ouverte également aux « Peintres dans la rue » qui devront réaliser un tableau dans la journée.

PROGRAMME : jeudi 21 mai 2009:

25^{ème} Brocante, vide - greniers, et marché aux puces très appréciées des chineurs se dérouleront dans le bourg ainsi que dans sa continuité, derrière l'Ecomusée de la Truffe, et la 10^{ème} "Bourse d'échanges multi-collections" (le domaine de Gérard MAPAS collectionneur en chef), dans la salle polyvalente.

Le « Grenier Sorgeais » place de la Mairie est un stand réservé aux habitants de la commune qui peuvent déposer des objets à vendre, et revenir le soir toucher le fruit de la vente, où dans certains cas, récupérer les invendus.

Il vous est recommandé de réserver sans délai (avant le mardi 19 mai). Renseignements Bourse collectionneurs: 05.53.05.94.37 Renseignements et réservations emplacements Brocante: 06.24.96.11.52 ou Office du tourisme de Sorges au Tél. / Fax. 05.53.05.90.11

La mise en place s'effectuera le jeudi avant 9 heures.

Brocante : l'équipe de placiers sera devant l'Ecomusée de la truffe à partir de 7h. Les emplacements réservés par courrier seront numérotés tracés et seront attribués dans l'ordre d'arrivée des exposants.

Bourse d'échange : le responsable Mr Mapas sera sur place avec son équipe à partir de 7h dans la salle Polyvalente. Les emplacements réservés par courrier seront numérotés les tables installées et seront attribués dans l'ordre des numérotations.

Concours « Les peintres dans la rue » Les candidats pourront se faire inscrire de 9h à 10h à l'écomusée de la truffe (voir règlement ci-dessous)

Un vin d'honneur sera offert aux exposants à 11h30 Place de la Mairie.

Un repas est proposé à ceux qui le désirent également Place de la Mairie pour le prix de 14€ et 9€ pour les moins de 10 ans au menu : Pœlla proposée par « Les martin's pêcheurs » notre traiteur, fromage, dessert. Possibilité de plateau complet à déguster dans le cadre de la manifestation (consigne plateau et couvert 1€) ou barquette (à emporter).

Un concours de peinture est organisé pendant la Fête des vétérans le 21 mai 2009.

Thème: Le patrimoine sorgesais.

Les concurrents ne présenteront qu'un seul tableau dimension: 40x60*

Ils pourront cependant faire tamponner plusieurs supports, Toile, Carton entoilé, feuille canson rigidifiée.

Début jeudi 21 mai à partir de 9h inscriptions, renseignements et enregistrement des supports à l'Ecomusée de la truffe. L'inscription au concours est gratuite.

Les oeuvres seront réalisées indifféremment: peinture huile, acrylique, gouache, crayon, encres etc.

Les oeuvres seront présentées non signées, non encadrées et sans autre signe identifiant et devront impérativement être rigidifiées et disposer d'un dispositif d'accrochage. Elles seront accrochées sous le chapiteau réservé au concours

Retour des tableaux le jeudi 21 mai avant 16h

Les emplacements pré numérotés seront donnés dans l'ordre d'arrivée des concurrents à partir de 15h

Les œuvres non présentées à 16 heures ne seront pas prises en compte et éliminées.

Les jugements débiteront à 16h30, ils seront confiés à des peintres professionnels dont le président sera Gabriel FONTAINE et à des invités journalistes et personnalités.

Les résultats seront proclamés à 18h00 heures Place Nicolas Feyte au cours du vin d'honneur offert par le Comité des fêtes

Les prix :

1er prix de la mairie de Sorges achat du tableau gagnant 300€

2ème prix 150€ de bons d'achat

3ème prix 120€ de bons d'achat

4ème prix 100€ de bons d'achat

Le programme général peut être adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande soit à Si.sorges@wanadoo.fr ou par Fax au : 05.53.46.71.43

Tel : 05.53.05.90.11 soit à comfete@orange.fr

ou par Fax au : 05.53.35.14.42.



Animation par la troupe "Du grenier au jardin" Spectacle de rue



Le mot du président

C'est au nom de tous les membres du Comité des fêtes que je remercie la municipalité pour la mise à disposition d'un local que nous venons de refaire entièrement au premier étage de la salle Polyvalente. Ce lieu sera un point de rencontre pour les membres du Comité mais aussi pour ceux qui voudront des renseignements, faire des suggestions, adhérer ou tout simplement rendre visite. Téléphone : 09.75.37.58.56 Fax : 05.53.35.14.42 et site mairie :

www.sorges-perigord.com

Blog: <http://comfete-sorges.blogspot.com>

Email : comfete@orange.fr

Merci également aux employés municipaux, toujours très efficaces, aux employées de l'Ecomusée et aux nombreux bénévoles qui répondent toujours présents lorsque le Comité des fêtes organise une manifestation.

Alain Robert

Pour les personnes isolées : pensez à la téléassistance, l'association CASSIOPEA propose ses services. Téléphonnez au 05.53.53.54.54

Les Sorgeais et la solidarité.

Réunion des acteurs solidaires du secteur de Sorges.

Le 17 décembre 2008, sous l'impulsion de Jean-Jacques Ratier, maire de Sorges, se sont réunis tous les responsables des diverses organisations solidaires de notre secteur. Cette table ronde sur les habitants de la Commune ayant des difficultés matérielles avait un double objectif : n'oublier personne et vérifier que des aides suffisantes peuvent actuellement être fournies à ces personnes et, dans la cas contraire, étudier la possibilité d'une intervention complémentaire de la commune (via le CCAS). Nous vous communiquons les organisations solidaires de notre secteur.

Centre Médico Social (assistantes sociales pour le secteur de Sorges)	05.53.05.08.84
Centre Médico Social d'Hautefort Unité Territoriale (service sociale ASE PMI)	05.53.50.42.83
Croix Rouge	Rue des Forgerons à Périgueux 05.53.53.30.74
Les Restos du Cœur	A Thiviers responsable Michel Granjou. Ouvert au public de 14h à 16h30 le mardi et le vendredi. 05.53.62.09.96. A Savignac les Eglises tous les vendredis de 9h30 à 11h dans les locaux de l'ancienne école primaire
Secours Catholique	Responsable : Mme Marguerite de Fursac 05.53.05.03.32
Secours Populaire	Responsable : Mme Maryvonne Jolibois 06.81.19.13.35. tous les mardis de 14h30 à 16h30.

Collecte de Ramasse Miettes.

Elle a eu lieu le 29 mars, les Sorgeais se sont mobilisés et ont donné de nombreux sacs de vêtements ainsi que du linge, de la vaisselle et des objets de puériculture. L'association leur exprime ses remerciements.

FORUM DES ASSOCIATIONS SORGES

Le dynamisme associatif à Sorges

Les 3 et 4 octobre 2009 un forum des associations Sorgeaises vous présentera toutes leurs activités à la salle polyvalente.

Vous découvrirez toutes les possibilités de participer et vous pourrez même adhérer à l'une d'entre elles.

A cette occasion nous proposons à tous les Sorgeais qui exercent un talent dans un domaine artistique d'exposer certaines de leurs œuvres : peintures, dessins, collages, photos, patchwork, couture,...etc.

Nous leurs demanderons pour l'organisation de s'inscrire auprès de Nicole ROBERT au 09.72.95.83.78

Etat civil.

Bienvenue aux nouveaux Sorgeais nés fin 2007 et en 2008.

Justine SOUMAGNAC	17 décembre 2007
Fanny Laura ERNY	30 novembre 2008
Arthur Ugo FONTAINE	19 novembre 2008
Emeline Anna-Maria MARTIAL	2 octobre 2008
Elias TESKRAT	14 juin 2008
Mathis Henri Claude LARDANT	9 juin 2008
Sarah PASSERIEUX-PERTUIT	22 juin 2008
Léna SALINGUE	14 mai 2008
Jeanne Catherine Simone SUBIRANIN	13 mai 2008
Clélie Aliénor BALEK-DECAMP	15 avril 2008
Isaure Bérénice BALEK-DECAMP	15 avril 2008
Maxime BOST	15 mars 2008
Absara Marie Danielle Françoise BALCAEN-JEAN	21 février 2008

Ils se sont mariés en 2008

COSSE David et LEYMERIGIE Frédérique	22 mars
CASTET Sébastien et LANDE Marion Dominique	03 mai
DUJARDIN Pierre Henri Camille et KROTOFF Domitille Sabine Anne Marie	10 mai
GASELIN Mathieu Kléber Joseph et THEILLAUD Lucie	14 juin
MARTIAL Fabrice Raymond et HENRY Christelle Isabelle	28 juin
MARTY Jean Joseph et CHALUMEAU Marie-France	11 juillet
VACHER Alain Didier et SANGARE Mariam	15 juillet
DIMBAS Rodrigue Rosemond et FONMARTY Karine	26 juillet
BELLECHASSE David Paul et LAFAYE Karine	02 août

Ils nous ont quittés en 2008

ROGUES de FURSAC Pierre Marie Léonard	01 janvier
COLLAS Robert Gaston	09 avril
CARTON Roger Joseph Corneil Gérard	12 mai
LAGRANGE Régis	10 mars
TALET Philippe Robert	17 juillet
CHAPEYROUT Claude Roland	05 septembre
DOUMEN Michel	26 septembre
MEYNARD André Henri	29 septembre
MONTPION Yvon Marcel	05 octobre
DEQUICK veuve TERREIN Raymonde Céline	26 novembre
BEAUFORT Marie Christine	22 décembre



Journal municipal d'informations imprimé par les soins de la commune de Sorges

Responsable de la publication :
Jean-Jacques RATIER, maire de Sorges.
Rédacteur en chef : Christine ARRIEU.
Rédacteurs : Elus, employés de la commune,
et responsables des associations Sorgeaises.
Conception technique, montage
Et mise en pages : Alain ROBERT

Pour les personnes isolées : pensez à la téléassistance, l'association CASSIOPEA propose ses services. Téléphonnez au 05.53.53.54.54